



Guide pour les étudiants et étudiantes en MGPA

Maîtrise (M.Sc.A.) en aménagement, option montage et gestion de
projets d'aménagement
2-005-1-8 – Programme 2025

D.É.S.S. en montage et gestion de projets d'aménagement
2-005-1-2 – Programme 2025

À propos des programmes MGPA

La formation en montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA) est offerte depuis 1987 à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Elle est composée de deux programmes : la maîtrise en aménagement (MScA), option montage et gestion de projets d'aménagement (2-005-1-8) et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en montage et gestion de projets d'aménagement (2-005-1-2). **Ces deux programmes en montage et gestion de projet ont été conçus pour répondre spécifiquement aux domaines de l'aménagement.**

Nos programmes sont régulièrement évalués et actualisés. En 2010, une refonte majeure a été effectuée. En 2017, une évaluation complète a permis d'en montrer la pertinence et la finalité. En novembre 2024, une modification majeure du programme de maîtrise a permis d'en redéfinir et de renforcer les activités d'intégration : le stage et le travail dirigé.

La maîtrise et le DESS sont construits afin de répondre aux besoins d'étudiants diplômés qui souhaitent acquérir une formation professionnelle en gestion de projets dans les domaines de l'aménagement : architecture, urbanisme, architecture de paysage, design d'intérieur, design. Ces programmes réunissent des professeurs de l'École d'architecture et de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Ces formations en MGPA diversifient l'offre de cours grâce à un partenariat avec HEC.

Nos programmes MGPA questionnent les façons de faire et l'innovation. Ils privilégient une vision critique du processus de montage et de gestion de projets selon trois piliers : la créativité, l'éthique et la qualité du cadre bâti et du paysage.

Objectifs

- Développer des connaissances relatives au secteur de l'aménagement au Canada et dans le monde, et au processus de réalisation de projets.
- Renforcer les capacités d'analyse critique des processus de réalisation de projets.
- Favoriser le sens de la créativité et de l'innovation dans la planification, le montage et la gestion de projets et proposer des solutions aux problèmes d'aménagement, dans le respect des attentes des parties prenantes et avec le souci de responsabilité sociale et environnementale.

Forces des programmes

- Une orientation vers les outils spécifiques à la gestion de projets dans le contexte de l'urbanisme, du design urbain, de l'architecture, du design d'intérieur et du secteur de l'aménagement.
- L'environnement multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement et la contribution des professionnels de renommée internationale.
- Une approche par projet, axée sur la créativité et la compréhension des processus, alimentée par des études de cas et l'analyse des processus décisionnels dans le cadre de projets récents.
- Un partenariat avec HEC Montréal.
- Une approche ouverte sur le milieu professionnel et de la recherche au Québec.
- Une formation constamment enrichie par la participation d'étudiantes et d'étudiants venant du Canada et de l'étranger.
- L'apport de travaux de recherche dans la réflexion sur la pratique professionnelle : Groupe de recherche IF (GRIF), Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbains et immobilier (OIC), Chaire de recherche Fayolle-Magill Construction.

Cours et activités à suivre

Sigle	Titre de l'activité	Cr.	Généralement offerte aux sessions suivantes (à valider à chaque session)	Commentaires
Cours obligatoires pour le DESS et la Maîtrise				
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3	Automne	À suivre obligatoirement au 1er automne
PROJ 40409 (HEC)	Direction et le leadership des projets	3	Automne, hiver, été	Connu sous le sigle HEC 6255D
MNGT 40435 (HEC)	Le management : les milieux et la pratique	3	Automne, hiver, été	Connu sous le sigle HEC 6112
AME 6916	Gestion des parties prenantes	3	Été	(en session intensive) Pré-requis recommandé: AME 6043
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3	Automne	Pré-requis recommandé: AME 6043. À suivre obligatoirement au 2e automne
AME 6070	Montage juridique et financier	3	Hiver	
Cours à option (* Cours à option fortement recommandés)				
AME 6850 *	Gestion de la construction	3	Hiver	
AME 6917 *	Atelier de gestion de projets urbains	6	Hiver	Projet en équipe autour d'une problématique urbaine
AME 6920 *	Gestion de projets internationaux	3	Hiver	Pré-requis recommandé: AME 6043
AME 6054 *	Risques et projets en aménagement	3	Automne	
AME-PHI 6990 *	Éthique et pratiques d'aménagement	3	Été	Cours en ligne (en session intensive)
RHRT 40343 *(HEC)	Méthodes et pratiques de négociation	3	Automne, hiver	Connu sous le sigle HEC 6110
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3	Automne	Cours obligatoire pour les étudiants et étudiants qui inscrivent le TD
AME 6672	Activité spéciale	3	Été ou hiver	Activité à contenu variable
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3	Hiver	
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3	Hiver	
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3	Automne, hiver	
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3	Automne	
URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3	Automne	
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3	Automne	
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3	Automne	
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3	Automne	
TECH 40705 (HEC)	Système d'information en gestion	3	Hiver	Connu sous le sigle HEC 6108
OPER 40501 (HEC)	Gestion, approvisionnement et logistique	3	Hiver	Connu sous le sigle HEC 6109
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3	Hiver	
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3	Hiver	
Cours au choix: choisir un cours pour le DESS et la maîtrise				
	Un cours pendant les études	3		Cours de deuxième cycle offert à l'Université de Montréal ou dans une autres université montréalaise.
Activité d'intégration: Seulement pour la maîtrise (une activité à choisir)				
AME 6909	Stage (possibilité en deux trimestres: AME 69091 + AME 69092)	9		Pré-requis : avoir complété 15 cr. obligatoires et un minimum de 30 cr. du programme avant de commencer l'activité d'intégration. Un cours obligatoire ou un cours à option peut être suivi en même temps que l'activité.
AME 6919	Travail dirigé	9		

Caractéristiques générales des cours MGPA

- Un cours de 3 crédits exige 3 heures de classe par semaine et environ 6 heures de travail (individuel ou en groupe) en dehors de la salle de classe.
- Plusieurs cours sont offerts le soir, permettant ainsi aux étudiants et étudiantes d'occuper un emploi à temps partiel.
- Plusieurs cours exigent du travail en équipe. Il faut donc préparer vos horaires en conséquence.
- Les cours de HEC exigent plusieurs heures de travail et sont en général très exigeants.
- L'atelier MGPA exige la disponibilité 2 fois 6 heures par semaine.
- Le cours AME-PHI 6990 est le seul cours du programme offert complètement en ligne. Tous les autres cours sont en mode « présentiel ».
- **Pour connaître les caractéristiques des cours des HEC** (horaires, groupes, mode d'enseignement, etc.), visitez le hec.ca. Après l'approbation de votre inscription, vous recevrez un courriel de « bienvenue » vous indiquant comment se connecter à HEC en ligne et Zone cours.

Atelier de gestion de projets urbains (AME 6917)

L'atelier AME 6917 est une activité optionnelle de 6 crédits. Il s'agit d'un espace de formation pratique sous la forme d'un projet d'urbanisme et d'architecture urbaine à monter et à planifier sur un site proposé en accord avec des acteurs du milieu.

Il s'agit d'un travail d'équipe (3 à 4 personnes par équipe) qui permet d'explorer et d'expérimenter les diverses techniques de montage et de gestion en situation réelle. Le montage de projet se fait en lien avec des parties prenantes réelles (acteurs politiques, économiques et sociaux) et dans le cadre de problématiques urbaines qui demandent des réponses innovantes. Les élues et élus, les membres de la communauté professionnelle, les milieux associatifs et citoyens seront invités à apporter leurs points de vue lors des séances de présentation. L'atelier est une activité idéale pour les celles et ceux qui cherchent à comprendre comment les connaissances acquises dans le cadre des cours peuvent se concrétiser par le montage in situ d'un projet. Le travail final de l'atelier est un rapport visant à décrire et à communiquer les stratégies de montage, de planification et de gestion du projet.

La durée de l'atelier est d'un trimestre. Le travail s'effectue obligatoirement en équipe et en atelier, soit à raison de deux journées (matin et après-midi) par semaine sous la direction du professeur responsable de l'atelier.

L'atelier est **obligatoire** pour les étudiants et étudiantes du DESS qui souhaitent un **transfert à la maîtrise MGPA**.

Maîtrise MGPA

Ce programme de maîtrise est ouvert aux professionnelles et professionnels déjà diplômés dans les domaines du cadre bâti : architectes, urbanistes, designers d'intérieur, designers, ingénieurs, géographes, avocats et autres personnes travaillant déjà (ou souhaitent travailler) dans le domaine de l'aménagement. **Se prévaloir d'une expérience professionnelle de deux années ou plus est recommandé** et peut constituer un atout dans l'évaluation des candidatures.

Le programme de maîtrise en aménagement (MScA) option montage et gestion de projets d'aménagement est offert selon deux modalités : avec stage (ST) ou avec travail dirigé (TD). Toutes les personnes souhaitant suivre le programme MScA doivent choisir la modalité au moment de la demande d'admission. Les étudiants et étudiantes internationaux qui s'inscrivent dans la modalité stage recevront une « lettre coop » qui les autorisera à effectuer un stage au Québec. Un changement dans la modalité est possible pendant les études, mais la demande doit être formulée **au moins trois mois avant** le début du stage.

Le programme de maîtrise comporte 45 crédits :

- 18 cr. de cours obligatoires : 6 cours de 3 cr.
- 9 cr. d'activités d'intégration (obligatoires): TD ou stage de 9 cr.
- 15 cr. de cours à option : 5 cours de 3 cr.
- 3 cr. de cours au choix : 1 cours de 3 cr.

La maîtrise est offerte en deux cheminements (voir annexes) :

Cheminement à temps plein : Il permet de compléter le programme en quatre trimestres de scolarité à temps plein, suivis d'un trimestre en rédaction ou en correction. Ce cheminement convient aux exigences des étudiantes et étudiants internationaux qui doivent être inscrits à temps plein et ceux et celles qui reçoivent une bourse d'exemption de frais de scolarité. Ce cheminement demande environ 36 heures de travail par semaine pour faire les devoirs et les travaux en équipe, ainsi que les heures en classe. Dans le cas d'une inscription à temps plein en maîtrise, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cheminement à demi-temps : Ce cheminement exige sept trimestres de scolarité à demi-temps suivis d'un trimestre en rédaction ou en correction. Ce cheminement n'est pas adéquat pour les étudiantes et étudiants internationaux. Il est recommandé aux personnes qui travaillent à temps partiel dans un bureau. Il s'agit d'une option sans atelier.

Stage de la maîtrise MGPA (AME 6909)

Le stage est une période de formation pratique qui prend la forme d'une expérience de travail. Pour les étudiants et étudiants internationaux et pour ceux et celles ayant peu d'expérience de travail dans le domaine de la gestion, le stage est une occasion idéale de se familiariser avec le milieu professionnel au Québec.

Le rapport de stage est une activité de réflexion. Il permet d'établir une comparaison entre les concepts de montage et gestion tels que vus dans le cadre des cours et la pratique professionnelle.

Le choix du stage, ses objectifs, ses activités et son calendrier doivent être validés par le ou la responsable de stages MGPA à la Faculté et la superviseure ou le superviseur de stage dans le milieu professionnel. Le ou la stagiaire doit remplir une convention de stage et le présenter à la personne responsable de stages à la Faculté.

Le stage peut s'étendre sur une durée totale de 405 heures, dont environ 11 à 12 semaines à un rythme de 35 heures par semaine. Le travail de rédaction du rapport de stage doit commencer pendant la durée du stage et doit être remis, au plus tard, quatre semaines après la fin du stage.

Les personnes étudiantes qui souhaitent effectuer un stage à l'international ont la responsabilité de vérifier auprès des autorités compétentes les exigences en matière d'immigration associées à leur activité et à leur pays d'accueil. Ils doivent prévoir, le cas échéant, l'obtention des autorisations de séjour nécessaires ainsi que les délais requis. Les documents varient grandement d'un pays à l'autre (visa de visiteur, permis de travail, permis étudiant avec stage, etc.) et peuvent aussi varier en fonction de la citoyenneté du voyageur.

Il est recommandé de ne pas effectuer un stage au sein de votre employeur actuel ou passé. Cela dit, un étudiant ou une étudiante en MGPA peut aller en stage chez son employeur permanent ou antérieur à condition que :

1. Le stage soit considéré comme une activité d'apprentissage sur une nouvelle méthode, une nouvelle pratique, une nouvelle procédure, etc., au sein de l'organisation. Un stagiaire ne peut pas participer à un stage basé sur des activités qu'il aurait réalisées dans son mandat précédent.
2. Le stage soit lié à un mandat de montage ou de gestion de projets. Un mandat « opérationnel » tel que l'archivage, la documentation, les communications, les opérations récurrentes et les autres activités similaires ne sont pas admissibles.
3. Le livrable du stage soit original et différent des livrables réalisés par le stagiaire dans le passé. Le livrable peut être, par exemple : un nouveau guide, une nouvelle méthode de travail, un nouveau rapport, une nouvelle procédure de travail, une analyse d'un projet, etc.
4. Le mandat soit analytique et non pas purement descriptif. Un travail de description d'une pratique ou d'une méthode antérieure, par exemple, n'est pas éligible.
5. Le stagiaire soit mis en dehors de sa « zone de confort habituelle », c'est-à-dire dans une nouvelle équipe, un nouveau département, une nouvelle unité, une nouvelle section, etc.
6. Le mandat du stage soit clairement différent du mandat préalable réalisé en mode « travail permanent ». Le nouveau mandat doit être clairement spécifié par l'employeur et le stagiaire.
7. Le mandat soit supervisé par un cadre ou un supérieur intéressé à l'apprentissage du stagiaire. Un travail simplement d'appui à un employeur (sans volet d'apprentissage) n'est pas éligible.
8. Le mandat ne doit pas être réalisé par une équipe dans laquelle la contribution du stagiaire sera trop diluée. La contribution originale du stagiaire doit être clairement énoncée.

Le stagiaire devra expliquer dans le document d'inscription du stage comment l'activité répond à ces exigences, et ce, point par point. Par la suite, le responsable du stage en entreprise devra signer le document confirmant ainsi l'engagement de l'organisme envers ces exigences.

Voir le guide de stage MGPA.

Travail dirigé de la maîtrise MGPA (AME6919)

Le travail dirigé (TD) est une activité de recherche visant à analyser en détail les pratiques de montage, de planification ou et de gestion dans le domaine de l'aménagement et à se familiariser

avec la littérature existante. Il est idéal pour les étudiants et étudiantes qui ont une expérience de travail significative et qui cherchent à approfondir une vision critique de la pratique.

Le TD peut traiter d'un ou plusieurs projets d'urbanisme, d'architecture de paysage, d'architecture, d'infrastructure ou d'un aspect particulier de l'industrie de la construction ou de la pratique du montage, de la planification urbaine ou de la gestion dans le domaine de l'aménagement. Dans tous les cas, l'analyse doit être accompagnée d'un ou de plusieurs exemples présentés sous la forme de cas d'études.

La durée maximale d'un travail dirigé est de deux trimestres. Les personnes qui inscrivent un TD doivent suivre le cours AME 6502 « Les méthodologies de recherche » avant ou pendant l'inscription de la première session de travail dirigé.

Un superviseur ou une superviseure accompagne et encadre les étudiantes et les étudiants tout au long de leurs recherches et de la rédaction de leur travail final. La personne responsable du programme guide l'étudiante ou l'étudiant dans l'identification de la professeure ou du professeur qui supervisera le travail. Voici quelques thématiques possibles pour la recherche dans le cadre d'un TD :

- Montage et gestion de projets de logements dans les pays en voie de développement
- Montage et gestion de projets d'habitation au Québec
- Montage et gestion de projets immobiliers dans le contexte de la mondialisation des pratiques en développement urbain
- Planification et gestion de projets présentant une innovation dans la construction en bois
- Processus de planification et conception innovantes

Voir le guide de TD MGPA.

Planifier en avance le TD ou le stage MGPA

Vous devez commencer à planifier votre TD ou stage plusieurs mois en avance. Votre parcours peut prendre trois statuts différents : 1) inscription régulière (temps plein ou mi-temps, selon le nombre de crédits inscrits), 2) inscription « en rédaction » (au trimestre de TD et stage) et 3) inscription « en correction » (après le dépôt du rapport de stage ou du TD). Ces trois modalités comportent des frais de scolarité différents. La durée de ces inscriptions aura un impact sur la date d'obtention de votre diplôme.

Il est recommandé d'envoyer au professeur responsable du TD ou du stage un document préliminaire (idéalement 6 ou 7 semaines avant la fin de la session) pour obtenir sa rétroaction et apporter des modifications avant le dépôt final. Il est également nécessaire de déposer le TD ou le rapport de stage final au moins un mois avant la fin de la session. Cela vous permet d'éviter une inscription à une session additionnelle « en correction », retardant l'approbation pour votre diplomation. Il y a quatre possibilités pour l'inscription du TD et du stage. Voir dans l'annexe 2 les diagrammes qui représentent ces quatre modalités.

DESS MGPA

Ce programme s'adresse aux professionnelles et professionnels diplômés dans les domaines du cadre bâti : architectes, urbanistes, designers d'intérieur, designers, ingénieurs, géographes, avocats et autres personnes qui, travaillant (ou voulant travailler) dans le domaine de l'aménagement, sont **intéressés par une formation courte afin d'intégrer les notions principales du montage et de la gestion de projets d'aménagement.**

Le programme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Montage et gestion de projets d'aménagement d'une durée plus courte que celui de la Maîtrise, s'adresse aux étudiantes et étudiants souhaitant une formation accélérée ou n'ayant pas suffisamment d'expérience professionnelle. Ce programme ne comprend pas de travail d'intégration.

Le programme comporte 30 crédits :

- 18 cr. de cours obligatoires : 6 cours de 3 cr,
- 9 cr. de cours à option : 3 cours de 3 cr. ou un cours de 3 cr. + atelier de 6 cr.
- 3 cr. de cours au choix : 1 cours de 3 cr.

Durée minimale d'études : 3 trimestres
Durée maximale d'études : 12 trimestres

Dans le cas d'une inscription à temps plein au DESS, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver.

Cheminements recommandés pour le DESS

Le DESS est offert en deux cheminements (voir annexes) :

Cheminement en trois trimestres : Il permet de compléter le programme en deux trimestres de scolarité à temps plein et un trimestre à demi-temps. Ce cheminement convient aux exigences des étudiantes et étudiants internationaux qui doivent être inscrits à temps plein et ceux et celles qui reçoivent une bourse d'exemption de frais de scolarité. Ce parcours demande environ 36 heures de travail par semaine pour compléter les devoirs et les travaux d'équipe, ainsi que les heures en classe. Il inclut la possibilité de suivre l'atelier, et donc de demander un transfert à la maîtrise.

Cheminement à demi-temps : Ce cheminement exige cinq trimestres de scolarité à demi-temps. Il n'est pas adéquat pour les étudiantes et étudiants internationaux, s'adressant plutôt aux personnes qui travaillent à temps partiel dans un bureau. Il s'agit d'une option sans atelier et donc sans possibilité de demander un transfert ultérieur à la maîtrise.

Transfert du DESS à la Maîtrise MGPA

Le transfert du DESS à la Maîtrise est possible sous les conditions suivantes :

1. Avoir complété, au moment du transfert, un minimum de 24 crédits de cours, dont un minimum de 15 crédits de cours obligatoires et l'atelier AME 6917.
2. Cumuler une moyenne de notes de plus de 3,0.
3. Présenter une demande d'admission à la maîtrise MGPA (2-005-1-8).

Lors de cette demande de transfert vers la maîtrise, le système d'admission reconnaîtra que la personne est inscrite au DESS (programme 2-005-1-2). La demande sera traitée pour le transfert et non comme une nouvelle demande d'admission. Il ne sera pas nécessaire de redéposer les documents soumis auparavant pour l'admission au DESS. En transférant du DESS à la maîtrise, la personne renonce à l'obtention d'un diplôme de DESS et accepte de poursuivre ses études de maîtrise.

4. Soumettre une lettre de motivation (de deux pages maximum) soulignant ses expériences de travail ou de recherche en montage et gestion de projets ou dans les secteurs du bâtiment, de l'urbanisme ou de la construction.
5. Faire une demande d'équivalences pour les cours suivis au DESS auprès de la TGDE. Cette demande d'équivalences sera traitée ultérieurement.

Après la soumission d'un dossier complet, la demande de transfert sera étudiée et une recommandation du responsable permettra l'admission de la personne à la maîtrise MGPA.

Si vous envisagez le passage du DESS à la maîtrise, **suivez l'atelier AME6917 à l'hiver de votre première année du programme de DESS.**

Prix et bourses

Certains prix et bourses sont disponibles pour les étudiants et étudiantes qui se distinguent par la qualité de leur parcours et leurs résultats académiques. Ceux-ci incluent le Prix de la relève du Project Management Institute de Montréal (PMI – Montréal) et la Bourse d'excellence en montage et gestion de projets d'aménagement de la Faculté de l'aménagement.

Consultez [la page](#) de prix et bourses de la Faculté de l'aménagement.

Réseautage et développement de carrière

Il est **fondamental de bâtir un réseau solide de contacts** pour trouver un emploi, identifier des occasions d'affaires, connaître le milieu professionnel, gagner d'expérience et développer une carrière en gestion de projets au Québec ou à l'internationale.

Tous les étudiants et étudiantes sont invités à rejoindre le groupe [LinkedIn](#) du programme.

Ils sont également invités à rejoindre le [Réseau MGPA](#) qui regroupe des étudiants, étudiantes, diplômés et diplômées des programmes.

Après la fin de vos études rejoignez le [Réseau](#) de diplômés et de donateurs de l'Université de Montréal.



Les étudiants et étudiantes sont invités également à s'inscrire au Project Management Institute ([PMI](#)) et au [chapitre](#) Montréal de ce réseau international.

Participez aux conférences offertes à la Faculté de l'aménagement, en particulier celles offertes par : l'École d'architecture, [l'Observatoire](#) Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier et la [Chaire](#) Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité (voir les séminaires [INTERFACES](#)). Ces conférences peuvent être un excellent complément à votre formation.

Assurez-vous de confirmer en avance votre participation à la collation des grades. On espère vous voir dans cette activité.

Personnes contact

Pour toute communication : inscription ou abandon des cours, envoi des formulaires, diplomation et toutes questions administratives **veuillez toujours indiquer votre numéro de matricule.**

Pour des questions académiques, l'approbation des PDE, l'accompagnement et le suivi des dossiers :

Responsable des programmes MGPA

Gonzalo Lizarralde

gonzalo.lizarralde@umontreal.ca

Tél. 514 343 7420

Bureau 2043, Faculté de l'aménagement

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

Beatriz Almeida

etudiants-ame-csup@umontreal.ca

Bureau 1071, Faculté de l'aménagement

Pour l'inscription, le suivi et l'évaluation des TD et des rapports de stage :

Professeure responsable des TD et stages

Georgia Cardosi

georgia.cardosi@umontreal.ca

Bureau 2055, Faculté de l'aménagement

Pour le suivi des questions disciplinaires, le respect du règlement pédagogique, l'accompagnement en cas de [problèmes majeurs](#) et la réussite aux études :

Conseillère académique

Nadège Brulé

nadege.brule@umontreal.ca

Bureau 1073, Faculté de l'aménagement

Vice-doyen aux études supérieures

Michel Max Raynaud

michel.max.raynaud@umontreal.ca

Tél. 514-343-6111 poste 4342

Bureau 1070, Faculté de l'aménagement

Liens pertinents

Aide [financière](#) et emploi.

Répertoire des bourses <https://esp.umontreal.ca/bourses-et-financement/du-financement-pour-votre-reussite/>

Concours [KGP](#) de gestion de l'ESG de l'UQAM. Il est fortement recommandé de participer à cette activité.

Répertoire de groupes de [recherche](#) de la Faculté de l'aménagement.

Répertoire de cours de gestion de projets de [HEC](#).

Répertoire [CODEX](#) de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.

[HEC](#) Montréal



Annexe 1 – Cheminements

Cheminement de maîtrise à temps plein

Sigle	Titre de l'activité	Cr.	Généralement offerte aux sessions suivantes (à valider à chaque session)	Aut. 1 temps plein	Hiver 1 temps plein	Été 1 temps plein	Aut. 2 temps plein	Hiver 2 réd.
Cours obligatoires pour le DESS et la Maîtrise								
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3	Automne	A1				
PROJ 40409 (HEC)	Direction et le leadership des projets	3	Automne, hiver, été		H1			
MNGT 40435 (HEC)	Le management : les milieux et la pratique	3	Automne, hiver, été	A1				
AME 6916	Gestion des parties prenantes	3	Été			E1		
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3	Automne				A2	
AME 6070	Montage juridique et financier	3	Hiver		H1			
Cours à option: choisir 5 cours (* Cours à option fortement recommandés)								
AME 6850 *	Gestion de la construction	3	Hiver					
AME 6917 *	Atelier de gestion de projets urbains	6	Hiver					
AME 6920 *	Gestion de projets internationaux	3	Hiver		H1			
AME 6054 *	Risques et projets en aménagement	3	Automne	A1				
AME-PHI 6990 *	Éthique et pratiques d'aménagement	3	Été			E1		
RHRT 40343 *(HEC)	Méthodes et pratiques de négociation	3	Automne, hiver	A1				
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3	Automne			E1		
AME 6672	Activité spéciale	3	Été ou hiver					
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3	Hiver					
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3	Hiver					
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3	Automne, hiver					
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3	Automne					
URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3	Automne					
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3	Automne					
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3	Automne					
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3	Automne					
TECH 40705 (HEC)	Système d'information en gestion	3	Hiver					
OPER 40501 (HEC)	Gestion, approvisionnement et logistique	3	Hiver					
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3	Hiver					
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3	Hiver					
Cours au choix: choisir un cours								
	Un cours pendant les études	3			H1			
Activité d'intégration: Seulement pour la maîtrise (une activité à choisir)								
AME 6909	Stage (possibilité en deux trimestres: AME 69091 + AME 69092)	9					A2	H2
AME 6919	Travail dirigé	9						
			Total de crédits	12	12	9	12	rédaction ou correction

Cheminement de maîtrise à demi-temps

Sigle	Titre de l'activité	Cr.	Généralement offerte aux sessions suivantes (à valider à chaque session)	Aut. 1 demi temps	Hiver 1 demi temps	Été 1 demi temps	Aut. 2 demi temps	Hiver 2 demi temps	Été 2 demi temps	Aut. 3 temps plein	Hiver 3 réd.
Cours obligatoires pour le DESS et la Maîtrise											
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3	Automne	A1							
PROJ 40409 (HEC)	Direction et le leadership des projets	3	Automne, hiver, été		H1						
MNGT 40435 (HEC)	Le management : les milieux et la pratique	3	Automne, hiver, été	A1							
AME 6916	Gestion des parties prenantes	3	Été			E1					
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3	Automne				A2				
AME 6070	Montage juridique et financier	3	Hiver		H1						
Cours à option: choisir 5 cours (* Cours à option fortement recommandés)											
AME 6850 *	Gestion de la construction	3	Hiver				A2				
AME 6917 *	Atelier de gestion de projets urbains	6	Hiver								
AME 6920 *	Gestion de projets internationaux	3	Hiver					H2			
AME 6054 *	Risques et projets en aménagement	3	Automne								
AME-PHI 6990 *	Éthique et pratiques d'aménagement	3	Été			E1					
RHRT 40343 *(HEC)	Méthodes et pratiques de négociation	3	Automne, hiver								
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3	Automne								
AME 6672	Activité spéciale	3	Été ou hiver						E2		
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3	Hiver					H2			
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3	Hiver								
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3	Automne, hiver								
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3	Automne								
URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3	Automne								
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3	Automne								
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3	Automne								
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3	Automne								
TECH 40705 (HEC)	Système d'information en gestion	3	Hiver								
OPER 40501 (HEC)	Gestion, approvisionnement et logistique	3	Hiver								
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3	Hiver								
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3	Hiver								
Cours au choix: choisir un cours											
	Un cours pendant les études	3							E2		
Activité d'intégration: Seulement pour la maîtrise (une activité à choisir)											
AME 6909	Stage (possibilité en deux trimestres: AME 69091 + AME 69092)	9								A3	H3
AME 6919	Travail dirigé	9									
			Total de crédits	6	6	6	6	6	6	9	rédaction ou correction

Cheminement de DESS en trois trimestres

Sigle	Titre de l'activité	Cr.	Généralement offerte aux sessions suivantes (à valider à chaque session)	Aut. 1 temps plein	Hiver 1 temps plein	Été 1 demi temps
Cours obligatoires pour le DESS et la Maîtrise						
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3	Automne	A1		
PROJ 40409 (HEC)	Direction et le leadership des projets	3	Automne, hiver, été		H1	
MNGT 40435 (HEC)	Le management : les milieux et la pratique	3	Automne, hiver, été	A1		
AME 6916	Gestion des parties prenantes	3	Été			E1
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3	Automne	A1		
AME 6070	Montage juridique et financier	3	Hiver		H1	
Cours à option: choisir 3 cours ou un atelier et un cours parmi la liste						
AME 6850 *	Gestion de la construction	3	Hiver			
AME 6917 *	Atelier de gestion de projets urbains	6	Hiver		H1	
AME 6920 *	Gestion de projets internationaux	3	Hiver			
AME 6054 *	Risques et projets en aménagement	3	Automne	A1		
AME-PHI 6990 *	Éthique et pratiques d'aménagement	3	Été			
RHRT 40343 *(HEC)	Méthodes et pratiques de négociation	3	Automne, hiver			
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3	Automne			
AME 6672	Activité spéciale	3	Été ou hiver			
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3	Hiver			
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3	Hiver			
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3	Automne, hiver			
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3	Automne			
URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3	Automne			
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3	Automne			
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3	Automne			
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3	Automne			
TECH 40705 (HEC)	Système d'information en gestion	3	Hiver			
OPER 40501 (HEC)	Gestion, approvisionnement et logistique	3	Hiver			
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3	Hiver			
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3	Hiver			
Cours au choix: choisir un cours						
	Un cours pendant les études	3				E1
Total de crédits				12	12	6

Cheminement de DESS à demi-temps

Sigle	Titre de l'activité	Cr.	Généralement offerte aux sessions suivantes (à valider à chaque session)	Aut. 1 demi temps	Hiver 1 demi temps	Été 1 demi temps	Aut. 2 demi temps	Hiver 2 demi temps
Cours obligatoires pour le DESS et la Maîtrise								
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3	Automne	A1				
PROJ 40409 (HEC)	Direction et le leadership des projets	3	Automne, hiver, été		H1			
MNGT 40435 (HEC)	Le management : les milieux et la pratique	3	Automne, hiver, été	A1				
AME 6916	Gestion des parties prenantes	3	Été			E1		
AME 6046	Planification et contrôle des ressources	3	Automne				A2	
AME 6070	Montage juridique et financier	3	Hiver		H1			
Cours à option: choisir 3 cours (* Cours à option fortement recommandés)								
AME 6850 *	Gestion de la construction	3	Hiver				A2	
AME 6917 *	Atelier de gestion de projets urbains	6	Hiver					
AME 6920 *	Gestion de projets internationaux	3	Hiver					H2
AME 6054 *	Risques et projets en aménagement	3	Automne					
AME-PHI 6990 *	Éthique et pratiques d'aménagement	3	Été			E1		
RHRT 40343 *(HEC)	Méthodes et pratiques de négociation	3	Automne, hiver					
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3	Automne					
AME 6672	Activité spéciale	3	Été ou hiver					
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3	Hiver					
URB 6742	Dynamique des habitats urbains	3	Hiver					
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3	Automne, hiver					
AME 6047	Industrialisation du bâtiment	3	Automne					
URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3	Automne					
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3	Automne					
EDD 6070	Éléments d'aménagement	3	Automne					
URB 6287	Cadres juridiques de l'urbanisme	3	Automne					
TECH 40705 (HEC)	Système d'information en gestion	3	Hiver					
OPER 40501 (HEC)	Gestion, approvisionnement et logistique	3	Hiver					
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3	Hiver					
URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3	Hiver					
Cours au choix: choisir un cours								
	Un cours pendant les études	3						H2
Total de crédits				6	6	6	6	6

Annexe 2 - Procédure d'inscription des cours à la maîtrise MGPA

Première étape : Choisir un cheminement parmi les options suivantes : avec atelier ou sans atelier, et avec TD ou stage.

	Mode	Avec TD	Avec stage	Avec atelier
Maîtrise	Accéléré temps plein	x	x	x
MGPA	Demi-temps	x	x	

Deuxième étape : Remplir le fichier PDF « Plan des études » (PDE) pour indiquer les choix de cours selon le cheminement et les options choisis pour toute la durée du programme. Évitez de modifier le format du fichier.

Troisième étape : Remettre au responsable de programme le PDE pour approbation (il faut inclure la TGDE en cc du courriel d'envoi du PDE ; **veuillez toujours indiquer votre numéro de matricule dans l'objet du courriel**).

Le fichier PDE doit être joint à la section 7 de tous les formulaires d'inscription ou de modification de choix de cours envoyés au **Centre étudiant**. Ces formulaires sont disponibles dans la section « accueil », vignette « Vos formulaires » au Centre étudiant.

Quatrième étape : Après l'approbation de votre PDE par la personne responsable, vous pourrez compléter les inscriptions à vos cours. Pour chaque cours, référez-vous aux consignes suivantes :

Vérifiez en avance la disponibilité des cours avant chaque session sur <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/> ainsi que vos possibles conflits d'horaires.

- Cours offerts à la Faculté de l'aménagement :
Via l'accueil du Centre étudiant dans la vignette « Vos formulaires » – Remplir formulaire **INS_Inscription** en cliquant sur les loupes de chaque case. Tous les formulaires doivent être remplis de gauche à droite, dans le sens d'écriture. Vous devez obligatoirement mettre votre PDE approuvé en pièce jointe du formulaire. Les cours indiqués dans ce formulaire doivent toujours correspondre à votre Plan d'études. Dans le cas contraire, le formulaire pourra être refusé. Une fois rempli, vous n'avez pas besoin d'en aviser la TGDE. Elle reçoit une alerte du système et votre demande sera traité le plus tôt possible.

- Cours offerts au HEC Montréal :

Cours obligatoires au HEC :

PROJ 40409	Direction et le leadership des projets
MNGT 40435	Le management : les milieux et la pratique

Cours à option au HEC :

RHRT 40343 *	Méthodes et pratiques de négociation
TECH 40705	Système d'information en gestion
OPER 40501	Gestion, approvisionnement et logistique

Pour vous inscrire à ces cours, complétez une demande d'études hors établissement sur la plateforme BCI. La date d'ouverture des inscriptions vous sera communiquée par courriel par la TGDE. Prenez note que les places sont limitées.

Étant donné que les places sont limitées, **vous devez faire une demande pour chaque section de chaque cours que vous souhaitez suivre afin d'augmenter la possibilité d'avoir une place dans le trimestre souhaité.** Vous pouvez indiquer vos choix de cours par « *ou* » comme indiqué ci-dessous.

Groupe/section : Le code de la section se trouve à l'horaire de la Faculté, sur le lien : <https://amenagement.umontreal.ca/vous-etes/etudiante-actuelle/documents-dinformation/>. Vous devez obligatoirement indiquer le code de la section puisqu'un même cours peut être offert dans plusieurs horaires. Exemple : le cours HEC6255D a 5 sections offertes :

HEC 6255D (PROJ 40409)	section HS20**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Lundi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S01**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Jeudi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section HS21**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mercredi	14h45 – 17h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S02**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mardi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S03**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mardi	18h45 – 21h45

L'inscription sera finalisée dès que la Faculté de l'aménagement aura reçu l'accord de HEC Montréal.

- Inscription des activités d'intégration (Stage ou Travail Dirigé) -- pour la maîtrise seulement : Choisissez de 3 à 4 mois en avance entre un stage suivi d'un rapport de stage ou un travail dirigé. Complétez la convention de stage ou de TD et envoyez le document à Georgia Cardosi pour l'approbation. Après l'approbation, remplissez le formulaire **INS_Inscription** au Centre étudiant pour demander l'inscription aux cours et au sigle de l'activité choisie. La TGDE effectuera votre inscription avec le statut rédaction.

Pour consulter le calendrier académique, l'horaire des cours et d'autres documents, veuillez visiter le lien:

<https://amenagement.umontreal.ca/vous-etes/etudiante-actuelle/documents-dinformation/>.

Ajustements au PDE

Vous devez en tout temps respecter le PDE approuvé par le responsable du programme. Des ajustements sont possibles si un cours n'est pas disponible, si une interruption des études est nécessaire, si les conditions de scolarité changent ou pour toute autre raison de force majeure.

Vous pouvez modifier votre PDE **sans approbation du responsable** du programme seulement si :

- Vous suivez tous les cours obligatoires et la modification concerne seulement l'ordre des cours ou le nombre de trimestres à suivre.
- Vous désirez ou vous avez besoin de changer un cours à option par un autre cours qui se trouve sur la liste de cours à option du cheminement.
- Vous voulez simplement changer de TD à stage (ou vice versa) ou remplacer l'atelier pour deux cours à option (ou vice versa).

Vous devez remplir un nouveau PDE **et obtenir l'approbation du responsable** du programme si vous avez besoin d'un changement important et exceptionnel. Dans le courriel au responsable du programme, veuillez indiquer clairement :

- Votre numéro de matricule.
- Quel est le changement proposé; quel cours remplacera quelle activité.
- Les cours à abandonner (le cas échéant).
- L'impact du changement sur votre cheminement (nombre de trimestres à inscrire, statut, etc.).

Annexe 3 - Procédure d'inscription des cours au DESS MGPA

Première étape : Choisir un cheminement parmi les options suivantes : avec atelier ou sans atelier.

	Mode	Avec atelier	Sans atelier
DESS	Sur trois trimestres	x	x
MGPA	Sur cinq trimestres		x

Deuxième étape : Inscription des cours de façon autonome au centre étudiant avant chaque session.

Attention : Si le système vous indique que vous avez besoin d'un code d'autorisation pour vous inscrire à un cours spécifique, allez dans l'accueil de votre Centre étudiant, à la vignette « Vos formulaires » et remplissez toutes les sections du formulaire *INS_Inscription* pour demander votre inscription à ce cours.

Vérifiez en avance la disponibilité des cours avant chaque session sur <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/> ainsi que vos possibles conflits d'horaires.

- Cours offerts au HEC Montréal :

Cours obligatoires au HEC :

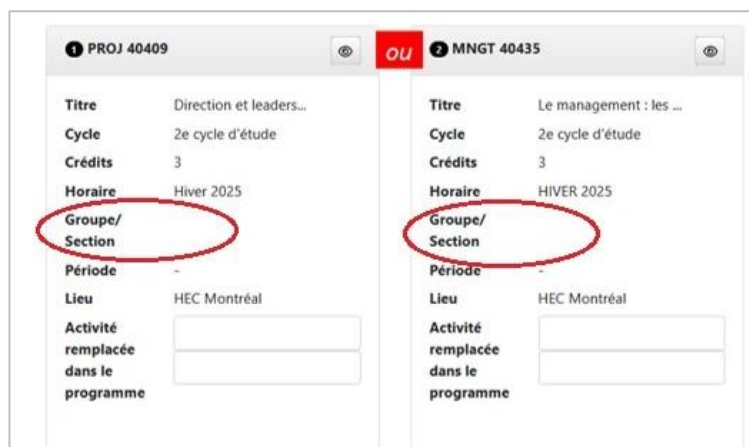
PROJ 40409	Direction et le leadership des projets
MNGT 40435	Le management : les milieux et la pratique

Cours à option au HEC :

RHRT 40343 *	Méthodes et pratiques de négociation
TECH 40705	Système d'information en gestion
OPER 40501	Gestion, approvisionnement et logistique

Pour vous inscrire dans ces cours, complétez une demande d'études hors établissement sur la plateforme BCI. Vous serez informé par courriel de la date d'ouverture des inscriptions, donc suivez attentivement les courriels de la TGDE **car les places sont limitées**.

Vous devez faire une demande pour chaque section de chaque cours que vous souhaitez suivre afin d'augmenter la possibilité d'avoir une place dans le trimestre souhaité. Vous pouvez indiquer vos choix des cours par « ou » comme indiqué ci-dessous.



Groupe/section : Le code de la section se trouve à l'horaire de la faculté, sur le lien : <https://amenagement.umontreal.ca/vous-etes/etudiante-actuelle/documents-dinformation/>. Vous devez obligatoirement indiquer le code de la section puisqu'un même cours peut être offert dans plusieurs horaires. Exemple : Le cours HEC6255D a 5 sections offertes :

HEC 6255D (PROJ 40409)	section H520**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Lundi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S01**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Jeudi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section H521**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mercredi	14h45 – 17h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S02**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mardi	18h45 – 21h45
HEC 6255D (PROJ 40409)	section S03**	Direction et leadership des projets	Site HEC	Mardi	18h45 – 21h45

L'inscription sera finalisée dès que la Faculté de l'aménagement aura reçu l'accord de HEC Montréal.

- **Cours offerts à la Faculté de l'aménagement** via l'accueil du **Centre étudiant**. **Vous devez procéder de façon autonome**, en observant les indications suivantes :
 1. Accédez à Synchro.
 2. Dans la section « Études », cliquez sur « Inscription ».
 3. Sélectionnez le trimestre pour lequel vous voulez choisir des cours.
 4. Par défaut, la case « Vos cours oblig. et à option » est sélectionnée. Appuyer sur « Rechercher ».
 5. Les exigences de réussite pour votre programme seront affichées. Les cours réussis (déjà inscrits), en cours et planifiés sont identifiés par des icônes. La liste des cours disponibles pour vous au trimestre sélectionné s'affiche. Veuillez noter que seul le premier bloc de cours s'ouvre. Pour voir les cours offerts pour chaque bloc, développez chaque bloc en cliquant sur « Afficher détails ».
 6. Sélectionnez un cours qui n'a pas été inscrit, réussi, en cours ou planifié en cliquant directement sur le titre du cours. Une fois le cours trouvé, vérifiez son horaire et son statut, puis appuyez sur « Sélectionner ». Si le cours choisi comporte différents types d'activités (TH: théorie, TP: pratique, LAB: laboratoire), vous devrez faire un choix pour chaque section associée.
 7. Appuyez sur « Suivant »; le cours est ainsi ajouté au panier.
 8. Répéter les étapes 4 à 7 pour chaque cours à ajouter au panier.

9. Une fois le ou les cours choisis, cliquer sur Étape 2 de 3.
10. Pour confirmer la transaction, cliquez sur « Terminer inscription ». L'état de l'inscription s'affichera. **IMPORTANT** : la présence des cours au panier ne signifie pas que l'inscription est finalisée. Vous devez aller jusqu'à l'étape « Terminer inscription » pour compléter la procédure.

Attention : si le système vous indique que vous avez besoin d'un code d'autorisation pour vous inscrire à un cours spécifique, visitez l'accueil de votre Centre étudiant. À la vignette « Vos formulaires » remplissez toutes les sections du formulaire *INS_Inscription* pour demander votre inscription à ce cours.

Voir ici une capsule d'aide. Pour les horaires de cours et d'autres documents, veuillez visiter le lien: <https://amenagement.umontreal.ca/vous-etes/etudiante-actuelle/documents-dinformation/>